

# « Les policiers se sont acharnés sur le jeune homme »

LUDOVIC GÉRARD, maître-chien et témoin de l'interpellation du jeune mort à Grasse

**GRASSE (ALPES-MARITIMES)**  
DE NOTRE CORRESPONDANT

« C'EST QUI me fait le plus mal, c'est de revoir sans arrêt le visage bleui par étouffement de ce garçon qui visiblement n'en pouvait déjà plus. Et sur lequel deux policiers continuaient de s'acharner. Et cela sans que j'aye pu réussir à lui porter vraiment secours malgré mon insistance. Maître-chien, propose à la sécurité d'un grand hôtel de Cannes, Ludovic Gérard, un père de famille demeurant à Pegomas (Alpes-Maritimes) contient difficilement son émotion en détaillant sa version de l'arrestation musclée, avant-hier après-midi en plein centre de Grasse, d'Abdelakim Ajimi, 22 ans, mort à son arrivée devant le commissariat.

« Avec des amis, raconte-t-il, je sortais d'un immeuble quand nous avons assisté à cette intervention. Le jeune était déjà menotté, la face

contre le sol. Un des policiers en civil lui avait empoigné un bras et lui tournait le coude pour l'immobiliser. Le jeune était déjà violet. Il commençait manifestement à s'étouffer parce qu'on lui tournait la tête de l'autre côté. Comme on le fait avec un arc. En même temps, un autre policier était agenouillé sur lui pour faire pression sur la colonne vertébrale. J'ai entendu le jeune qui gémissait : « Étouffe, étouffe ! »

### « Le me suis retiré avec des menottes »

« Alors là, poursuit Ludovic Gérard, j'ai crié : *arrêtez-vous, vous voyez bien qu'il n'a plus d'oxygène*. L'un des policiers m'a alors répondu : *Mélez-vous de ce qui vous regarde*. J'ai continué. L'un des policiers m'a dit : *Vous ne savez pas ce qu'il a fait* et m'a menacé de m'emmener au commissariat si je ne me taisais pas. »

Le maître-chien poursuit : « J'étais hors de moi. Je lui ai dit que je n'avais pas peur de lui, que je viendrais effectivement au commissariat pour y déposer une plainte contre lui. A ce moment-là, le policier est retourné sur le jeune à terre qui était de plus en plus mal, lui a donné deux grands coups de pied puis l'a frappé à coups de poing. Poursuivant son témoignage, Ludovic ajoute : « J'ai voulu filmer avec mon portable. Mais le temps que je libère un peu d'espace pour la vidéo, ils ont voulu me le faire confisquer par les municipaux. Je l'ai alors jeté à mes amis, mais je me suis retrouvé avec des menottes et conduit au commissariat. Là, j'ai attendu une demi-heure avant qu'on me les retire et qu'on prenne enfin ma déposition en tant que témoin. »



Abdelakim Ajimi avait 22 ans.

Ludovic Gérard et un de ses amis ont écrit pour témoigner leur compassion à la famille du jeune Abdelakim dont l'autopsie aura lieu demain tandis que deux enquêteurs de la police des Alpes poursuivent leurs investigations. Une marche silencieuse a rassemblé hier après-midi environ un millier de personnes devant le commissariat de Grasse où ont été déployées des banderoles « Akim, on t'aime ».

Quant au père du jeune homme, un maçon tunisien, à Grasse depuis six ans, il exige toute la vérité sur ce drame. Un de ses avocats, M<sup>r</sup> Sylvain Pont indiquait hier : « La méthode d'interpellation de la police dans ce cas me semble incompréhensible et inadaptée. Ces faits sont la porte ouverte à l'homicide. »

ANDRÉ LUCCHESI